|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 074 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc7774926)

[2 Investigations 2](#_Toc7774927)

[3 Opérations](#_Toc7774928) 3

[4 Département juridique 3-4](#_Toc7774929)

[5 Communication](#_Toc7774930) 4

[6 Relations extérieures](#_Toc7774931) 5

[7 Conclusion 5](#_Toc7774932)

**Rapport Mensuel octobre 2020**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

Pour ce mois d’octobre 2020, au total, **08** missions d’investigations ont été organisées à travers la province de la Nyanga, l’Ogooué-Ivindo, la Ngounié et l’Estuaire avec **35** trafiquants et braconniers majeurs identifiés. Cinq arrestations ont été réalisées à l’initiative de Conservation Justice à Tchibanga et Mouila. Une sixième a été réalisée par la brigade faune de la Lopé.

Le Coordonnateur des activités de Conservation Justice, a été reçu en audience le **29 octobre 2020** par le Ministre de la justice, Garde des Sceaux, chargé des droits de l’homme.

**Le 09 Octobre 2020**, à Tchibanga (province de la Nyanga), des agents de la Police Judiciaire et des Eaux et Forêts appuyés par des membres de l’ONG Conservation Justice ont procédé à l’arrestation de **Jean MOUVOUMBI MOUSSAVOU Gabi** et de [**MAVOUNGOU Ange Rodrigue**](file:///F:\Cas%20MOUVOUMBI%20et%20MOUNGOU%20Ange) en possession de quatre (4) pointes d’ivoire d’éléphant d’une masse totale de 19 Kgs.

**Le 15 octobre 2020**, à Mouila (province de la Ngounié), une opération a été effectuée par une équipe mixte composée des agents de l’antenne provinciale de la police judiciaire et de la direction provinciale des Eaux et Forêts appuyée par des membres de l’ONG Conservation Justice, permettant d’interpeller **Arnaud Ulrich MOUNANGA** de nationalité gabonaise, en possession de 4 pointes d’ivoire d’un poid total de 21 Kgs. Ce dernier a, par la suite, livré les identités **de Kevin Jhon Rashidi NZIGOU NDINGA** et de **Jean Louis NZISSILA** présentés comme étant les véritables propriétaires d’une paire d’ivoire chacun.

**Le 03 Octobre 2020**, à Lopé (province de l’Ogooué-Ivindo), le Chef de la brigade faune de Lopé a informé l’ONG Conservation Justice du déferrement de la procédure devant le tribunal spécial de Libreville impliquant **ALLINI MIKOTO Neslon** de nationalité gabonaise exerçant en qualité de référent HSE à SEGAS Rails, pris en flagrant délit de détention d’un morceau d'ivoire. Il a été laissé en liberté provisoire en attente de jugement. Le projet AALF a aidé avec le suivi juridique sans pourtant y avoir participé à l’opération.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *08* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *02* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *35* |

Huit missions d’investigation ont été réalisées au cours de ce mois d’octobre 2020. Deux des missions d’investigations ont permis d’arrêter cinq trafiquants de pointes d’ivoire. Deux trafiquants arrêtés dans la province de la Nyanga et trois autres dans la province de la Ngounié ont fini par être placés en détention préventive par le procureur de la République après leur garde à vue pour les nécessités d’enquêtes en attendant leur jugement.

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *02* |
| *Nombre de personnes arrêtées* | *05* |

En ce mois d’octobre 2020, ont eu lieu deux opérations dont une dans la ville de Tchibanga avec l’arrestation de deux personnes en possession de 19 kgs d’ivoire et l’autre à Mouila avec l’arrestation de trois personnes avec 21 kgs d’ivoire qu’elles tentaient de vendre. Par ailleurs, une troisième opération a été initiée par la brigade faune de la Lopé.

**Le 09 Octobre 2020**, à Tchibanga (province de la Nyanga), informés de la tenue d’une transaction illicite d’ivoire prévue pour se tenir dans la ville ci-citée, des agents de la Police Judiciaire et des Eaux et Forêts en poste dans cette localité ont rapidement constitué une équipe d’intervention conjointe. L’opération était appuyée par des membres de l’ONG Conservation Justice. Sur le lieu indiqué, après quelques heures d’attente, l’équipe a repéré deux individus descendant d’un véhicule à usage taxi avec un sac. Les deux hommes, ainsi que la voiture, répondaient aux descriptions faites. Ainsi reconnus, les suspects ont aussitôt été interpellés. **Jean MOUVOUMBI MOUSSAVOU Gabi** et [**MAVOUNGOU Ange Rodrigue**](file:///F:\Cas%20MOUVOUMBI%20et%20MOUNGOU%20Ange) ont été saisis avec un sac contenant quatre (4) pointes d’ivoire d’éléphant d’une masse totale de 19 Kgs. La perquisition menée au domicile de Jean MAVOUMBI MOUSSAVOU Gabi a permis de saisir une carabine de calibre 375, servant à l'abattage des éléphants. Jean MAVOUMBI MOUSSAVOU est un récidiviste. Il avait été arrêté et condamné en 2013 à six mois de prison ferme pour commercialisation illégale d’ivoire. Actuellement les trois présumés trafiquants sont en détention préventive à la prison centrale de Libreville en attente d’être jugés.

**Le 15 octobre 2020**, à Mouila (province de la Ngounié), une opération a été effectuée par une équipe mixte composée des agents de l’antenne provinciale de la police judiciaire et de la direction provinciale des Eaux et Forêts appuyée par des membres de l’ONG Conservation Justice. Elle a permis d’interpeller **Arnaud Ulrich MOUNANGA** de nationalité gabonaise, en possession de 4 pointes d’ivoire d’un poids total de 21 Kgs. Au cours de l'interrogatoire, ce dernier a avoué être un simple démarcheur. Il a par la suite livré les identités **de Kevin Jhon Rashidi NZIGOU NDINGA** (25 ans de nationalité gabonaise), élève résidant dans la ville, et de **Jean Louis NZISSILA** (Gabonais, 62 ans), gendarme retraité. Tous deux présentés comme étant les véritables propriétaires d’une paire d’ivoire chacun. A la suite de ces aveux, les agents ont procédé à l'interpellation de ces derniers. Une fouille chez le gendarme retraité a permis de saisir un fusil de calibre 12 qui aurait permis l’abattage d’un éléphant. Les trois mis en cause ont été présentés au Procureur de la République puis ont été placés en détention préventive à la prison centrale de Libreville.

**Le 03 Octobre 2020**, à Lopé (province de l’Ogooué-Ivindo), le Chef de la brigade faune de Lopé a informé l’ONG Conservation Justice du déferrement de la procédure devant le tribunal spécial de Libreville impliquant **ALLINI MIKOTO Neslon** de nationalité gabonaise exerçant en qualité de référent HSE à SEGAS Rails, pris en flagrant délit de détention d’un morceau d'ivoire. Il a été laissé en liberté provisoire en attente de jugement. Le projet AALF a aidé avec le suivi juridique sans pourtant avoir participé à l’opération.

# 4. Département juridique

Le département juridique a suivi trois nouvelles affaires enregistrées ce mois d’octobre 2020 au tribunal spécial en charge de la criminalité faunique concernant cinq (05) personnes qui, présentées au Procureur de la République, ont été placées en détention préventive pour trafic d’ivoire. Le suivi comprend également les visites des interpellés pendant leur garde à vue ainsi que déferrement.

* 1. **Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 03 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 03 |
| Nombre de prévenus | 06 |

Il y a eu trois nouvelles affaires enregistrées de six personnes qui seront jugées prochainement.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

En effet, au regard du contexte actuel marqué par la crise sanitaire liée au Covid-19, il n’y a toujours pas eu de visites de prison. Seules les visites des gardés à vue ont été effectuées à la police judiciaire.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation portant sur les activités du projet AALF au cours de ce mois d’octobre 2020.

# Communication

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 37 |
| Télévision | 05 |
| Internet | 24 |
| Presse écrite | 04 |
| Radio | 04 |

Pour ce mois d’octobre, le projet AALF a produit au total 37 pièces médiatiques, dont 24 ont été publiées sur internet, 4 à la radio et 5 à la télévision et 4 dans la presse écrite.

Les articles sont disponibles sur plusieurs médias et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: [*https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/*](https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/)

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

**Indicateur:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 47 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 16 |
| Collaboration sur affaires | 31 |

Le projet AALF a tenu plusieurs rencontres avec les autorités administratives et judiciaires dans trois provinces, l’Estuaire, Nyanga et Ngounié.

En effet, les juristes dans le cadre de leurs missions et programme d’activités ont rencontré entre autres Monsieur le Directeur Général de la Faune et des Aires protégées, le Directeur de lutte anti-braconnage, les Directeurs provinciaux des eaux et forêts de la Nyanga et la Ngounié. Les magistrats de parquet et du siège dans le cadre du suivi des nouvelles affaires enregistrées au cours de ce mois au tribunal spécial de Libreville et au cours des opérations d’arrestation des trafiquants d’ivoire Tchibanga et à Mouila. Il en est de même des rencontres effectuées avec les officiers de police judicaires de Mouila, de Tchibanga, de Libreville et de l’Ogooué-Ivindo à l’instar du chef de brigade faune de la Lopé outre l’entrevue accordée par le Ministre de la Justice au Coordonnateur des activités de l’ONG Conservation Justice.

Au total, au moins quarante-sept (47) rencontres avec différentes autorités administratives et judiciaires ont eu lieu.

# Conclusion

Pour ce mois d’octobre 2020, il y a eu plusieurs activités réalisées dans trois provinces différentes dont l’Estuaire, la Nyanga et la Ngounié.

Parmi les activités réalisées il y a aussi bien les opérations, le suivi des déferrements, les visites des interpellés pendant leur garde à vue mais aussi les rencontres des autorités administratives et judiciaires desdites provinces dont la plus importante reste l’entrevue accordée par le Ministre de la Justice au Coordonnateur des activités de l’ONG Conservation Justice.

Ainsi, il y a eu deux opérations ayant permis de mettre la main sur cinq présumés trafiquants impliqués dans le trafic d’ivoire d’une masse totale de quarante kilogrammes. Les cinq personnes arrêtées respectivement à Tchibanga le 9 octobre avec deux personnes en possession de 19 kgs d’ivoire et à Mouila le 15 octobre 2020 de trois personnes avec 21 kgs outre celle à l’initiative de la brigade faune de la Lopé, dans la province de l’Ogooué-Ivindo d’une personne en possession d’un morceau d’ivoire.